

SOIRÉE ORNITHO MAIS PAS QUE

Quelles occupations en 2025 ?

14/03/2025



Agir pour
la biodiversité

SUIVI DE LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR EN VENDÉE

Pourquoi ?

Espèce faisant l'objet d'un plan national d'action (PNA).
Espèce parapluie emblématique du bocage « dégradé »
En régression à l'échelle nationale malgré son statut (LC).
Projet à la LPO85, en 3 axes :
Conservation / Connaissance / Sensibilisation

Comment ?

Suivi des couples dans des mailles sélectionnées,
description des mailles -> estimation de la taille de pop,
tendance

Quand ?

- du 15 mai au 15 juin (installation des couples)
- du 15 juin au 15 juillet (observation des jeunes et couples tardifs)

Qui ?



Tout le monde ! Accompagnement des novices possible



Pie-grièche écorcheur
©Christal Robert

SUIVI DE LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR EN VENDÉE

Fiche Habitat

<p>Milieu(s) présent(s) sur le carré :</p> <p>Précisez la proportion de l'habitat dans les cases avec un code allant de 1 à 4 (attention à ne pas dépasser 100 %) :</p> <p>1 : moins de 25 % du carré 2 : 25 à 50 % du carré 3 : 50 à 75 % du carré 4 : plus de 75 du carré</p> <p><input type="checkbox"/> Prairie</p> <p><input type="checkbox"/> Prairie pâturée</p> <p><input type="checkbox"/> Friche</p> <p><input type="checkbox"/> Culture inconnue</p> <p><input type="checkbox"/> Maïs</p> <p><input type="checkbox"/> Blé</p> <p><input type="checkbox"/> Tournesol</p> <p><input type="checkbox"/> Colza</p> <p><input type="checkbox"/> Vignes</p> <p><input type="checkbox"/> Labour</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>	<p>Elément(s) paysager(s) présent(s) sur le carré :</p> <p><input type="checkbox"/> Arbre isolé</p> <p><input type="checkbox"/> Buisson isolé</p> <p><input type="checkbox"/> Haie basse sans arbustes (fourrés/ronciers)</p> <p><input type="checkbox"/> Haie basse (roncier) avec des arbustes</p> <p><input type="checkbox"/> Haie arbustive</p> <p><input type="checkbox"/> Haie arborée</p> <p><input type="checkbox"/> Lisière forestière</p> <p><input type="checkbox"/> Ripisylve</p> <p><input type="checkbox"/> Clôture</p> <p><input type="checkbox"/> Fil électrique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
<p>Gestion visible des haies : (Précisez si l'entretien semble récent ou ancien et si des Pies-grièches écorcheur sont observées dedans)</p> <p><input type="checkbox"/> Entretien latéral – présence Pie-grièche écorcheur : _____ </p> <p><input type="checkbox"/> Entretien 3 faces – présence Pie-grièche écorcheur : _____ </p>	

SUIVI DE LA PIE-GRIÈCHE

N° maille : 1973

Observateur : **Christal ROBERT**

Fiche Observations

① 1^{er} passage

A	B	C	D
E	F	G	H

② X (at the intersection of A and E)

③ X (at the intersection of C and A)

Tableau de synthèse des observations de Pie-grièche écorcheur

Observateur : **Christal ROBERT**

N° maille : 1973

Date 1^{er} passage : 17/05/2025

Vent : 0 /3 - Pluie : 0 /3 - Couverture nuageuse : 1/3

ID_CARRE	ID_OBS	Heure de début de session (15 min)	Heure du premier contact	Pie-grièche écorcheur observée(s)				Comportement (posé, chant, accouplement, aller-retour au nid, nourrissage des jeunes)
				Mâle	Femelle	1 ^{er} année (volant et assez autonome)	Juvenile (<u>duvet</u> , encore en cours de nourrissage)	
A	1	9h15	9h18	X	X			Accouplement
//	2	//	-	X				Posé
C	3	10h05	10h10	X			X	Nourrissage



Où ?

Enquête Pie-grièche écorcheur
mailles à prospecter en 2025

Prospections :

■ mailles inventoriées

□ mailles restantes

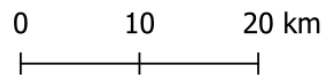
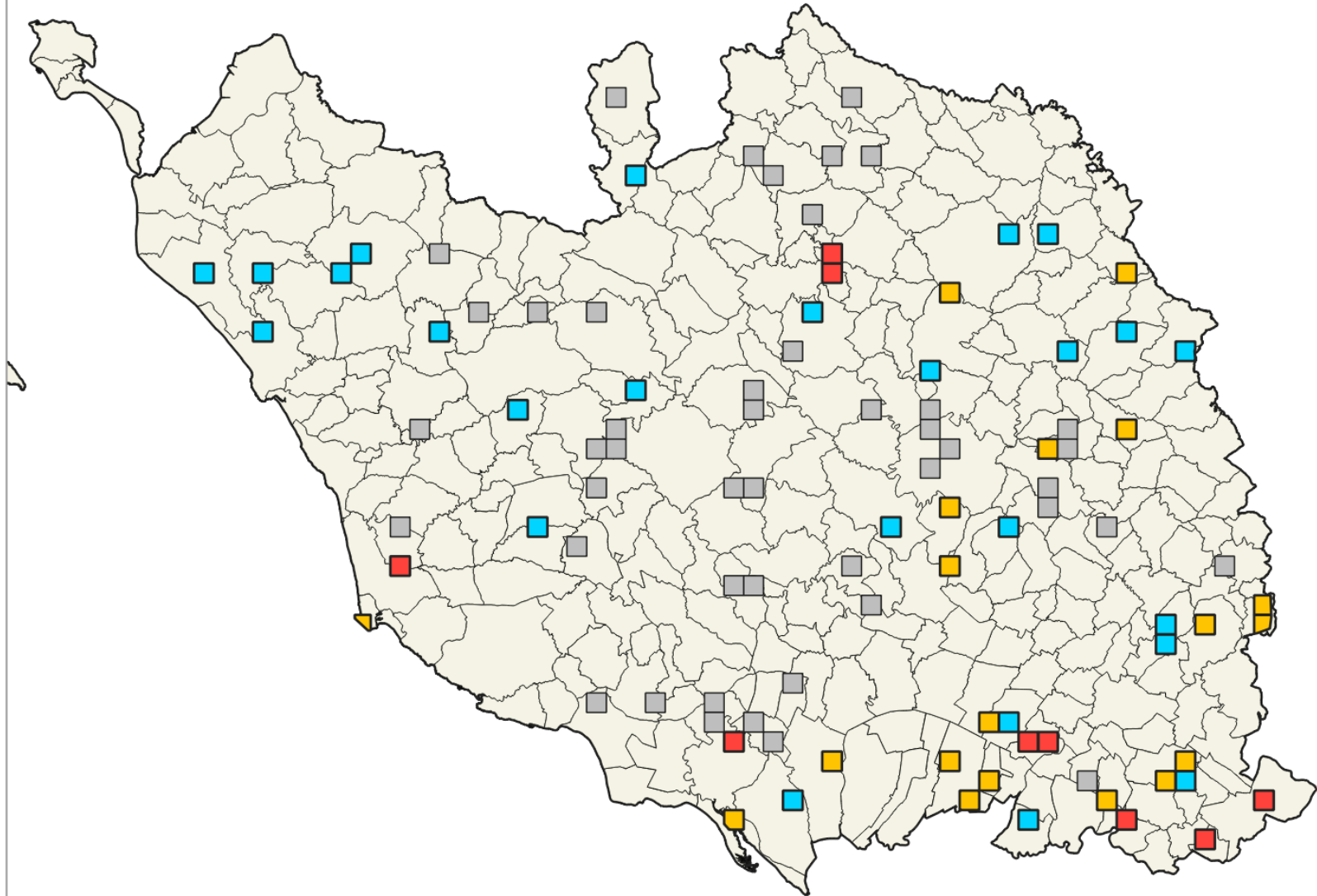
Type de maille :

■ Absence 10 ans

■ PGTR

■ Tirage aléatoire

■ Communes



SUIVI DU MOINEAU FRIQUET EN VENDÉE

Pourquoi ?

Espèce au statut de conservation défavorable. En Danger sur les LR. Entre 2001 et 2019 : - 60 % en France

Projet à la LPO85, en 3 axes :

Conservation / Connaissance / Sensibilisation

Comment ?

Repérage des colonies et des couples

Quand ?

- du 1er au 15 avril (formation des couples, attachement à la cavité)

- du 1er au 15 mai (pic de nourrissage des jeunes)

Qui ?

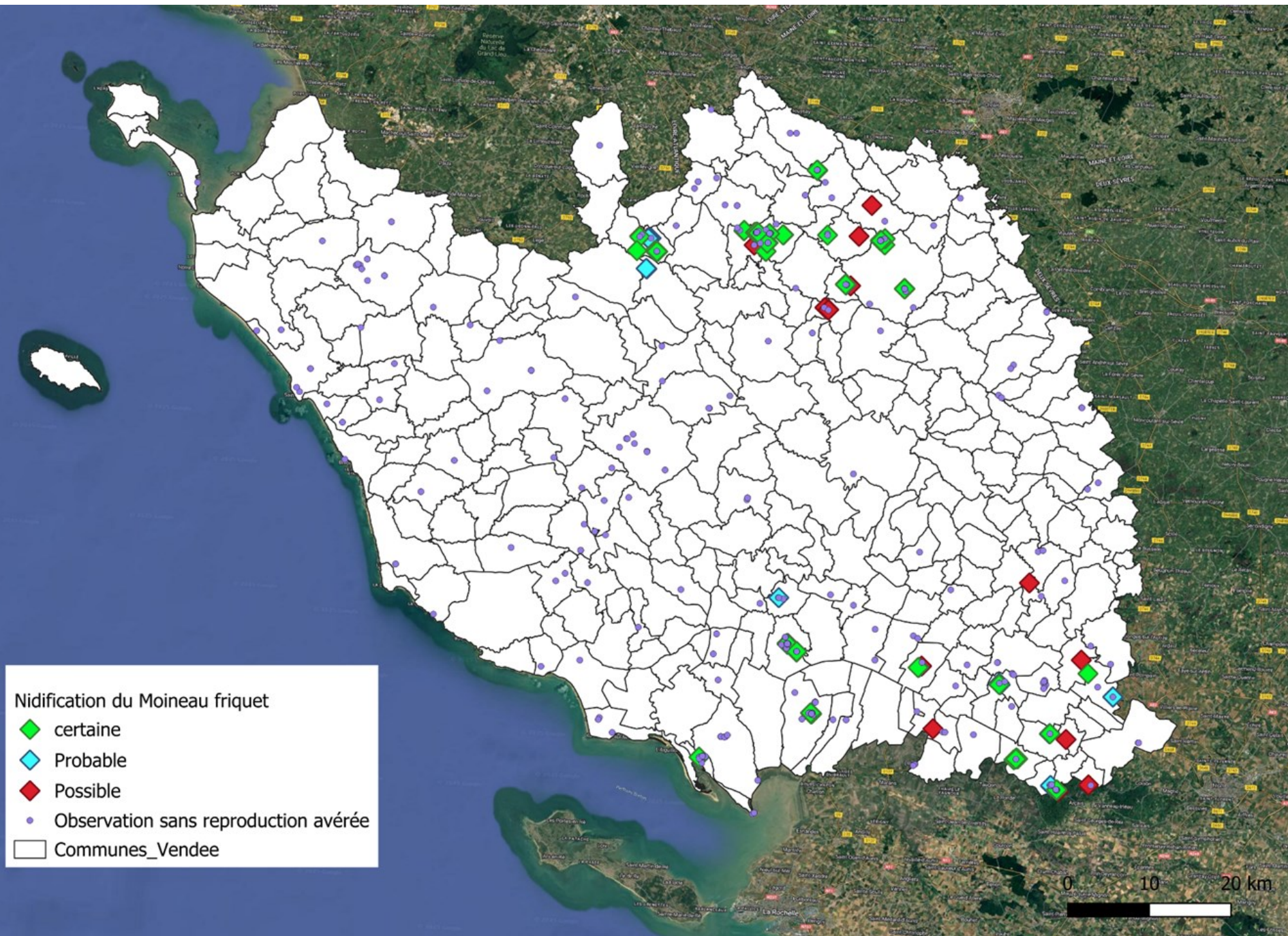
Tout le monde !



Moineau friquet
© Pascal Bellion

SUIVI DU

Où ?



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE LA ROCHE AGGLO

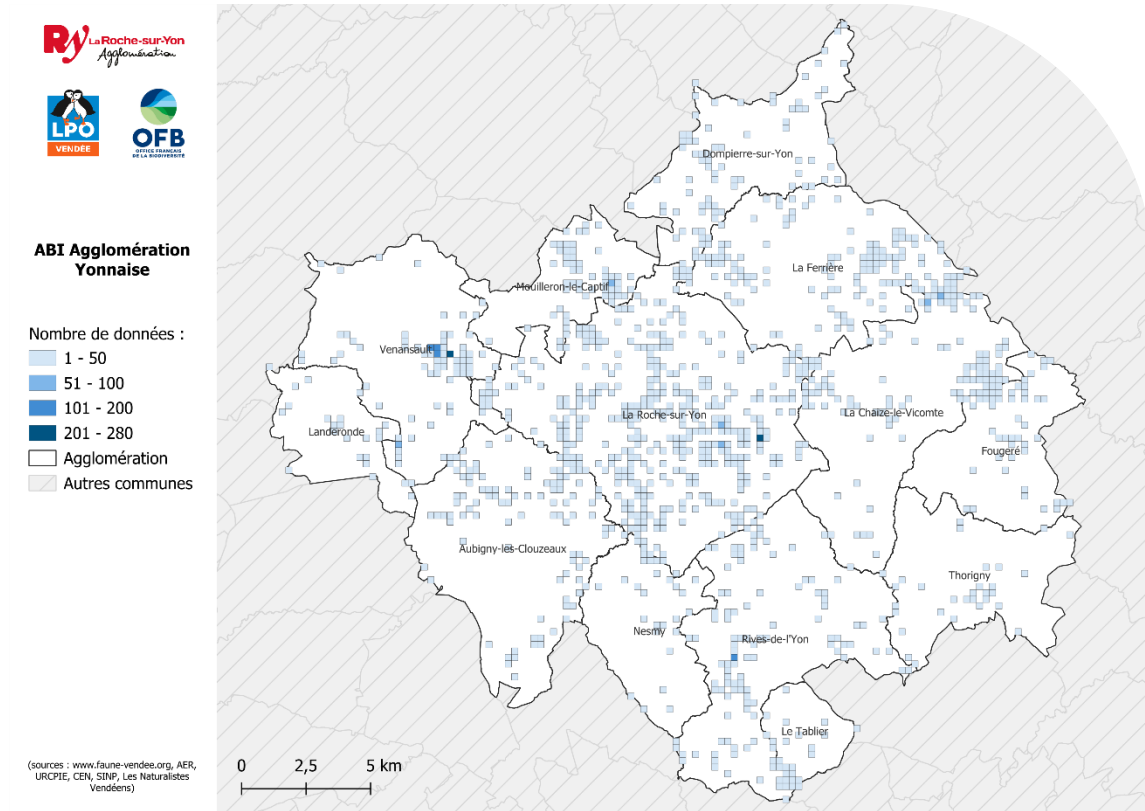
Pourquoi ?

Améliorer les connaissances pour créer une couche d'alerte espèces protégées

Comment ?

Compléter les connaissances sur les communes les moins prospectées

- Le Tablier
- Landeronde
- Thorigny
- Nesmy
- Fougeré
- Venansault



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE LA ROCHE AGGLO

Pourquoi ?

Améliorer les connaissances pour créer une couche d'alerte espèces protégées

Comment ?

Compléter les connaissances sur les communes les moins prospectées

Rechercher les espèces cibles protégées



Rosalie des Alpes © Christal Robert



Agrion de mercure © Thomas Mathieu



Grand Capricorne © Clémentine Robert



Campagnol amphibie © Dominique Robard

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE LA ROCHE AGGLO

Pourquoi ?

Améliorer les connaissances pour créer une couche d'alerte espèces protégées

Comment ?

Compléter les connaissances sur les communes les moins prospectées

Rechercher les espèces protégées et/ou à enjeu ciblées pour inventaires complémentaires dans les communes les mieux connues



Couleuvre vipérine © Thomas Chesnel



Noctule commune © Pascal Bellion



Alyte accoucheur © Julien Sudraud



Vipère aspic © Christal Robert

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE LA ROCHE AGGLO

Appel à collecte de pelotes !

Pour l'ABI La Roche Agglo mais pas que ! On vise large !

Pelotes de réjection → Inventaire micromammifères



Effraie des clochers
© Stéphane Jousset

SUIVI ET PROTECTION DES NICHÉES DE BUSARDS

Pourquoi ?

Protection des nichées menacées par les travaux agricoles

Comment ?

Repérage des couples

Recherche des nids

Protection (si besoin) des nichées

Baguage des jeunes

Quand ?

Mi-avril à mi-juillet

Qui ?

Tout le monde



Busard cendré
© Adrien Martineau

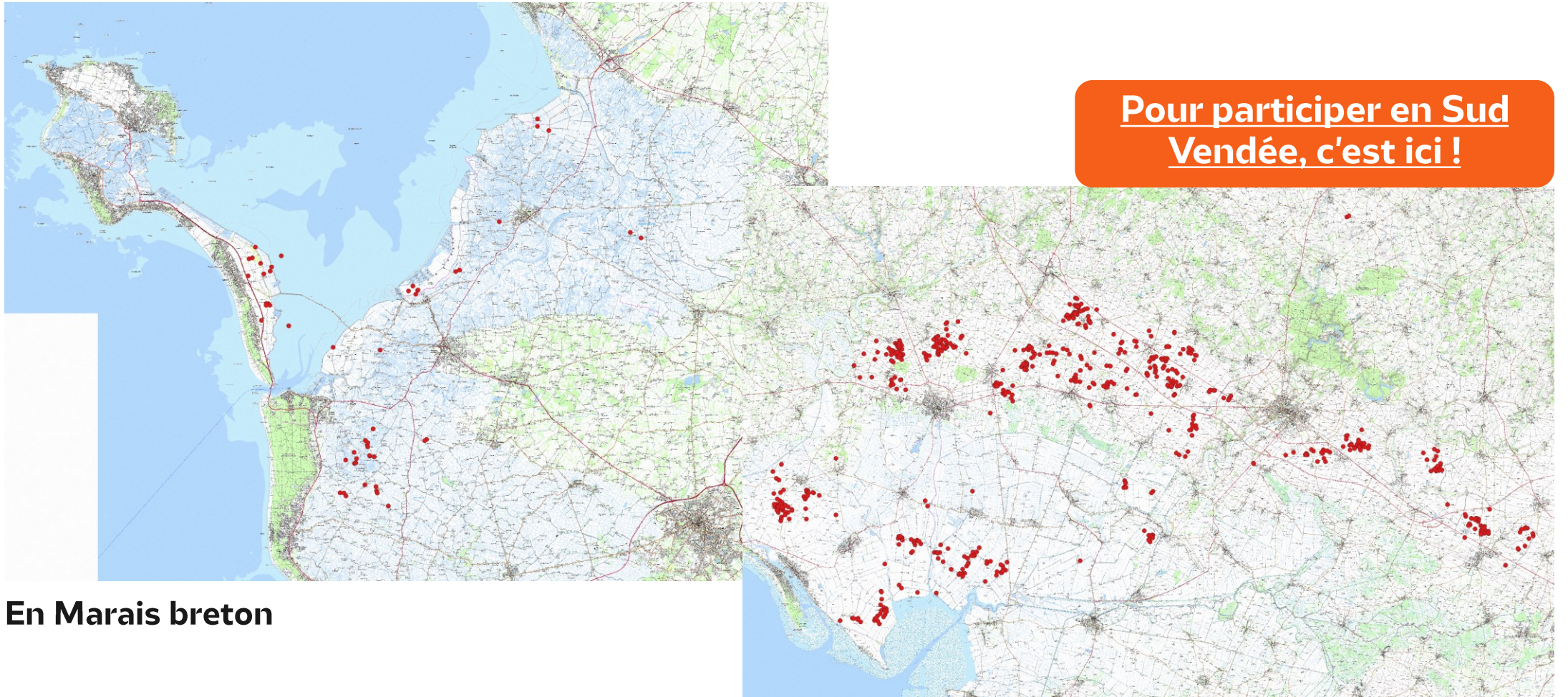
Référent.e.s :

Marais breton : Justine Doudeau justine.doudeau@lpo.fr

Marais poitevin : Adrien Martineau adrien.martineau@lpo.fr

SUIVI ET PROTECTION DES NICHÉES DE BUSARDS

Où ?



Pour participer en Sud
Vendée, c'est ici !

En Marais breton

Référent.e.s :

Marais breton : Justine Doudeau justine.doudeau@lpo.fr

Marais poitevin : Adrien Martineau adrien.martineau@lpo.fr

ENQUÊTE RAPACES 2025

Pourquoi ?

Mesurer la taille des populations de rapaces diurnes et leur état de santé

Refonte de la méthode : deuxième année de test pour stabilisation du protocole national

Comment ?

Carré de ~15 points d'observation choisis

Saisie de tous les rapaces observés avec un maximum de détails quand c'est possible

Quand ?

De mars à août

1 h d'observation par point et par mois

Qui ?

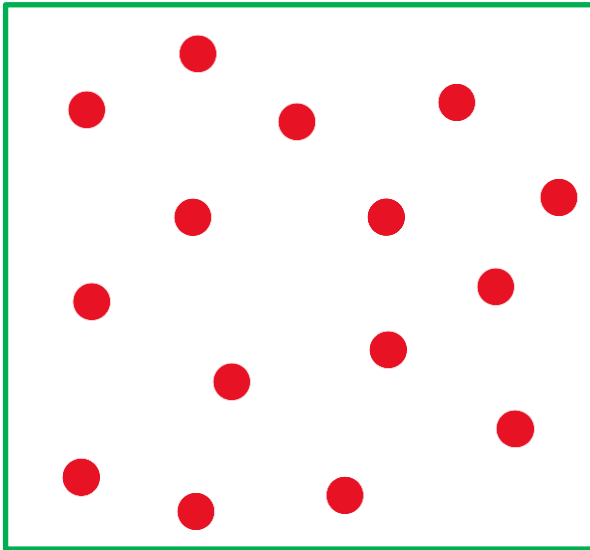
Ornithologues avertis (bonnes connaissances des rapaces)



Circaète Jean-Leblanc
© Régis Descamps

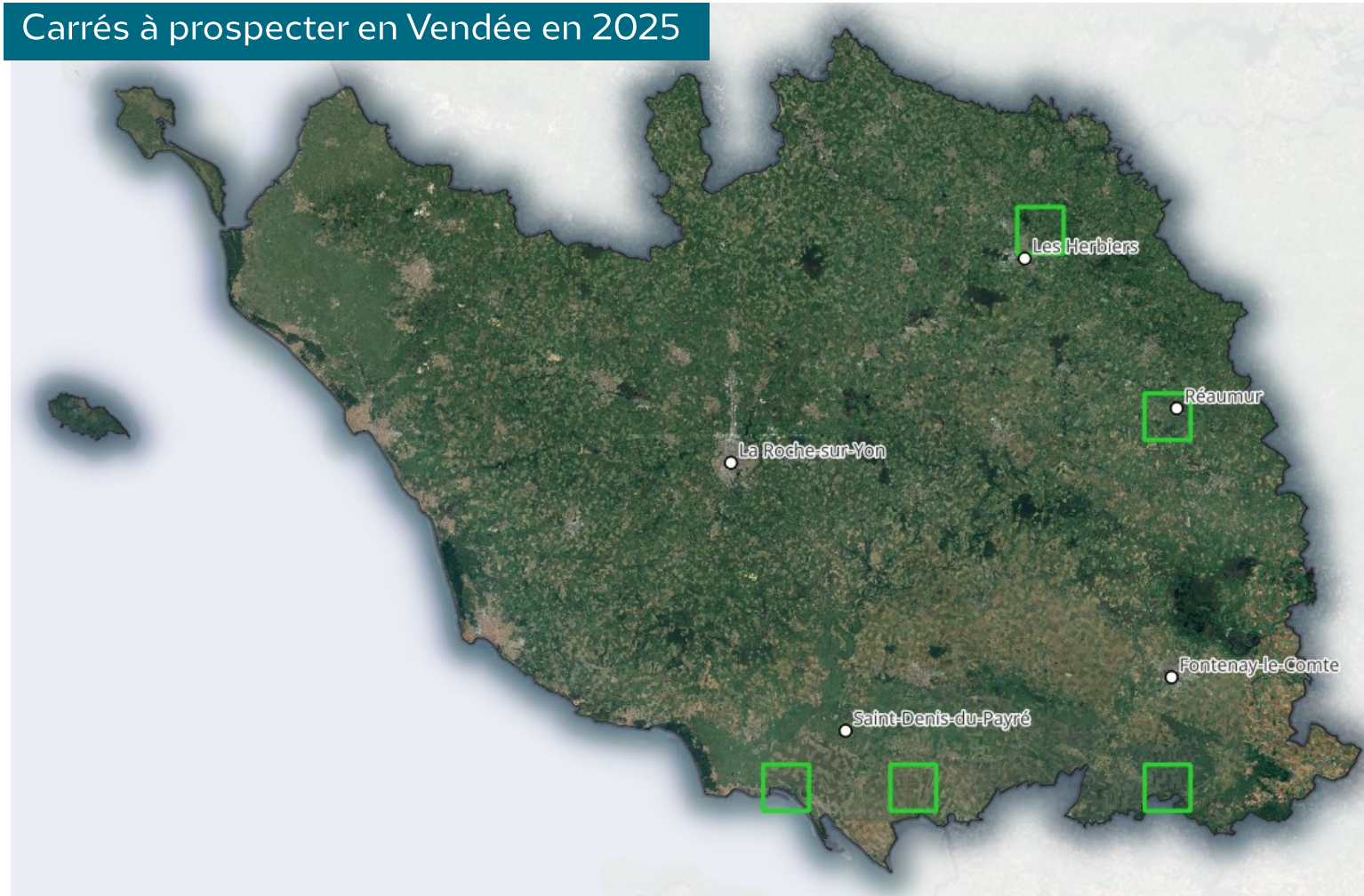
ENQUÊTE RAPACES 2025

Carrés à prospecter en Vendée en 2025



1 carré = ~15 points d'obs'
placés par l'observateur

Plusieurs personnes possibles !
Même recommandé !



VIGIE-CHIRO

Pourquoi ?

Evaluer les tendances de populations des chiroptères à l'échelle locale et national

Concevoir un référentiel d'activité et prédire les répartitions des espèces sur le territoire national

Comment ?

Pose d'un enregistreur à ultrasons au cours de 2 nuits

Quand ?

- 1 nuit entre le 15 juin et le 31 juillet
- 1 nuit entre le 15 août et le 31 septembre

Qui ?

Tout le monde

[Plus d'infos en cliquant ici](#)



Grand Rhinolophe
© Christal Robert

SUIVI DE LA BARGE À QUEUE NOIRE

Pourquoi ?

Avoir un suivi à long terme de la population nicheuse
Savoir si les actions mises en œuvre sont efficaces pour la population nicheuse

Comment ?

Repérage des couples et des nids
→ pour étude du succès de couvaison (thermologgers) + baguage + GPS

Quand ?

D'avril à juin

Qui ?

Tout le monde (en accompagnement ou en référent de secteur)



Barge à queue noire
© André Robert

LES OISEAUX NICHEURS RARES ET MENACÉS EN FRANCE EN 2023

Gwenaél Quintenne¹ & les coordinateurs-espèces²

¹LPO France ; Siège social national LPO Fondations Royales 8 rue du docteur Pujos CS 90263 17205 ROCHEFORT CEDEX ; auteur correspondant : gwenael.quintenne@lpo.fr
²Antoine Arnaud, Mathurin Aubry, Arnaud Béchet, Maurice Bermeja, Mathieu Bourgeois, Bernard Cadieu, Pierre Camberlin, Justin Chambrélin, Jocelyn Champagnon, Dominique Clément, Virginie Couanon, Gérard Debout, Stéphanie Duchateau, Jérémy Dupuy, Gilles Faggio, Amine Fillet, Fabrice Gallen, Clément Garnier, Fabien Gilot, Sylvain Henriquet, Philippe J. Dubois, Yann Jacob, Yves Kayser, Eric Kobierzycki, Salvatore Lapaca, Arnaud Le Névé, Loïc Marion, Etienne Maré, Dominique Michelat, Renaud Nadaf, Philippe Pilard, Christophe Pin, Cécile Ponchon, Pascal Provost, Régis Purenne, Bernard Recorbet, Olivier Scher, Jean-François Seguin, Adrien Tableau, Christian Tessier, Patrick Triplel, Jacques Troignon & Nicolas Vissayas.

L'observatoire des oiseaux nicheurs « rares et menacés » s'intéresse depuis 1994 à suivre l'évolution d'espèces à l'état de conservation jugé fragile ou préoccupant, mais aussi aux espèces rares, localisées ou nouvellement nicheuses dont certaines montrent depuis quelques années des dynamiques de population singulières, illustrées entre autres par des essors numériques fulgurants. Cette 25^e publication des résultats des suivis des espèces nicheuses rares et menacées présente les éléments clés de la saison 2023 de reproduction de ces espèces, rendue possible par la contribution de près de 200 structures et associations naturalistes et d'un millier d'observateurs.

▼ Marouette de Baillon *Zapornia pusilla*, adulte, Villeneuve-Loubet, Alpes-Maritimes, avril 2023 (Titouan Roguet).

Baillon's Crane.



Barge à queue noire *Limosa limosa* **VU**

J.-G. Robin (Les marais du Daviaud) & M. Rabourdin (LPO Vendée)

La plupart des sites de reproduction de Barge à queue noire de l'Hexagone subissent une lente érosion du nombre de couples nicheurs. La chute touche particulièrement en 2023 les sites de Brière (5-7 c. contre 20-30 en 2017-2019, 45 c. en 1995), du Val de Saône (0-1 c. contre 5-6 en 2008-2011, 9 en 1995) et de la plaine des Moères (0 c. contre 4-8 en 2008-2011, 2 en 1995). Les effectifs se maintiennent dans les marais de Brouage (6-7 c.), en marais Poitevin (19-23 c.) et en marais Breton (97-119 c.). Sur ce dernier site le maintien du nombre de couples nicheurs est le résultat d'un travail important de restauration de prairies humides sur plusieurs dizaines d'hectares chaque année par le réseau Paysans de nature (<https://www.paysansdenature.fr>). Le succès de reproduction reste cependant faible pour cette espèce sur des espaces agricoles avec des contraintes physiques, de structure de végétation en prairie humide atlantique et de pratiques agricoles qui limitent l'expansion de la population.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Couples	151-182	156-184	135-171	116-147	101-173	139-193	128-159
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2



AVEC UNE CENTAINE DE COUPLES DE BARGES À QUEUE NOIRE, LE MARAIS BRETON DEMEURE LE BASTION DE L'ESPÈCE.



SUIVI DE LA BARGE À QUEUE NOIRE

SAVE THE DATE !

Dimanche 27 avril / journée de comptage en Marais breton



*Journée de comptage Barge à queue noire 2024
©Jean-Paul Paillat*

SUIVI DU GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU EN VENDÉE

Pourquoi ?

Protection des nichées
Sensibilisation des clubs sportifs (Programme Biodiv'sport)

Comment ?

Recensement des nids et protection des nichées

Quand ?

4 passages :

- 14 au 18 avril
- 12 au 16 mai
- 10 au 13 juin
- 15 au 18 juillet

Qui ?

Tout le monde !



Gravelot à collier interrompu
© Gérard Besseau

FORMATION FAUNE VERTÉBRÉE

Pourquoi ?

Développer des protocoles scientifiques en Pays de la Loire

Comment ?

Formation aux protocoles scientifiques

Quand ?

- Formation **PopAmphibiens** :
28 mars (18h - 21h), ferme des Jardin de la Genette, Montaigu
- Formation **PopReptiles** :
18 avril (10h - 12h), EARL Prim'vert, Auchay sur Vendée
- Formation **STOC / SHOC / EPOC** :
15 mai (8h - 11h), Les Jardins de la Bardonnière, Bois-de-Céné

Qui ?

Tout le monde !



Rainette verte
© Julien Sudraud



**Agir pour
la biodiversité**

LPO Vendée

La Brétinière – 85000 La Roche-sur-Yon

Tél : 02 51 46 21 91

vendee.lpo.fr